

**Audit juridique**

S3.A.01 – Développement d’une application

Tuteur : Pr. Richard Chbeir

Projet : Hego Lagunak, une application de parrainage pour le BDE

Équipe 3 : BRIERRE Titouan (TP1), DARGAZANLI Nicolas (TP1), ERREZARET Leho (TP2) et MAURICE Alexandre (TP1), en BUT Informatique, 2022, Semestre 3, Parcours A.

Dans le suivant document, « nous », « on », et « nos », « Hego Berria » font référence à BDE Hego Berria, association loi de 1901 définie comme suit :

Organisation d'activités d'animation culturelles, fixée à IUT de Bayonne et du Pays Basque, Département Informatique, 2 Allée du Parc Montaury, 64600 ANGLET, pour une durée illimitée.

I – Une œuvre de l’esprit

Selon l’article L112-2 du code de la propriété intellectuelle, ce site internet est une œuvre de l’esprit protégée par droit d’auteur. Cette œuvre est définie, selon l’article L113-2 du code de la propriété intellectuelle, une œuvre de collaboration puisque éditée, publiée et divulguée sous la direction de Hego Berria.

Cette œuvre de l’esprit est protégée par son caractère original, par son esthétique et du caractère particulier de son code.

II – Confusion ou parasitisme

Après s’être assuré que la raison sociale « BDE Hego Berria » était suffisamment unique et ne portait pas à confusion par rapport son activité. Nous sommes par ailleurs renseignés sur le site internet societe.com en tant que tel. « Hego Berria » est une appellation en langue locale basque signifiant « Nouveau Sud », et nous nous sommes assurés de la singularité de cette dernière, en effectuant des recherches de raisons sociales similaires, sémantiquement et phonétiquement.

III – Nom de domaine

Nous pouvons garantir notre légitimité à posséder le nom de domaine hegoberria.fr, ainsi qu’à le décomposer en plusieurs sous-domaines tels que « lagunak.hegoberria.fr », « covoit.hegoberria.fr », « soiree.hegoberria.fr », « www.hegoberria.fr ». Ce nom de domaine ne porte pas confusion avec quelle activité, association ou entreprise que ce soit. Par ailleurs, nous avons réservé en premier le nom de domaine hegoberria.fr, rendant caduques les droits concernant toutes les autres extensions pour toute autre personne, morale ou physique que le BDE Hego Berria.

IV – Droit des illustrations

La seule image ou illustration que nous sommes supposés utiliser est le logo du BDE Hego Berria, dont nous disposons l’accord écrit de l’auteur concernant les droits de reproduction dans un usage non-commercial (étant une organisation à but non-lucratif nous rentrons alors dans ce critère).